

Date de convocation : 29/03/2018  
Date de publication du  
Procès - Verbal : 09/04/2018

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 15

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le cinq avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BUCY-LE-LONG se sont réunis dans la salle de la mairie. La séance a été présidée par M. Thierry ROUTIER, Maire.

**Étaient présents :** MM. et Mmes ROUTIER - DAUTREMEPUITS - RAMEZ - NICOLAS - GANDON - NOBLEMAIRE - GAGE - PIAZZA - VITASSE - MAÇON - LEFEVRE

**Étaient excusés :** CHAPUIS Karine représentée par RAMEZ Catherine  
BUTTERWORTH Colette représentée par ROUTIER Thierry  
TRIART Isabelle représentée NICOLAS Jean-Luc  
CARPENTIER Laurent représenté par DAUTREMEPUITS Denis

**Étaient absents :** DROUX Arnaud

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a choisi Catherine Ramez à la majorité des votants pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### **1 – APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU :**

M. le Maire rappelle que lors de la précédente réunion le conseil municipal a délibéré sur : le compte administratif 2017, le compte de gestion 2017, l'affectation du résultat 2017, le taux d'imposition des taxes locales 2018, du montant des subventions accordées aux associations, des tarifs 2018 des concessions du cimetière, de la salle polyvalente, de la salle paroissiale, de la médiathèque, de la restauration scolaire, d'occupation de voirie, des emplacements de la fête communale et de l'intégration des nouveaux chemins ruraux de la Randonnée Détours et des Tours.

Il demande l'approbation du précédent compte rendu.

*Vote : Approuvé à l'unanimité*

### **2 – INDEMNITES REGISSEUR :**

De même que nous avons voté les indemnités de régisseur de Mme MAES pour la période d'avril à décembre 2017, nous devons prendre une délibération concernant les indemnités de M. MULLER de janvier à mars 2017. Je vous rappelle que cette indemnité est calculée sur la moyenne des dépenses des trois dernières années.

Le maire propose de voter l'indemnité au prorata de son temps de travail soit 59,62 euros pour 90 jours sur l'année 2017.

*Vote : Accepté à l'unanimité*

### **3 – ADMISSION EN NON VALEUR :**

La trésorerie nous signale qu'elle n'a pas pu procéder au recouvrement d'une pièce comptable concernant le droit de place OUTIROR. Elle demande en conséquence l'admission en non-valeur de cette pièce pour un montant total de 20 euros. Cette procédure est nécessaire pour la régularisation des écritures budgétaires 2017.

*Vote : Accepté à l'unanimité*

Arrivée de Laurent CARPENTIER à 19h20

#### **4 – BUDGET PRIMITIF 2018 :**

Avant de donner lecture des chiffres, le Maire rappelle que le budget primitif a été travaillé en concertation avec les commissions municipales et lors de la réunion préparatoire de débat d'orientations budgétaires. Il est donc présenté conformément aux décisions prises lors de ces séances de travail.

Le Maire donne lecture du budget par chapitre.

Il s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement équilibrée à	1 842 954,11 €
Section d'Investissement équilibrée à	<u>1 323 714,19 €</u>
<b>MONTANT TOTAL DU BP 2018 :</b>	<b>3 166 668,30 €</b>

Le Maire demande aux membres du conseil municipal d'approuver le budget primitif 2018

*Vote : Approuvé à l'unanimité*

Mme GANDON Demande ce qu'il en est des membres de la commission d'Appel d'Offre. Le Maire lui répond que ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour, il sera abordé lors du prochain conseil municipal.

Séance levée à 20h40

Le Maire  
Thierry ROUTIER



La secrétaire de séance  
Catherine Ramez



## BUDGET PRIMITIF 2018

**Recettes de fonctionnement** 1 842 954,11 €

**Dépenses de fonctionnement** 1 842 954,11 €

***Dont :***

Charges à caractère général 470 725,00 €

Charges de personnel 634 370,00 €

Charges de gestion courante 215 234,00 €

**Recettes d'investissement** 1 323 714,19 €

**Dépenses d'investissement** 1 323 714,19 €

***Dont :***

Rénovation de la salle polyvalente (système de refroidissement inclus) 103 962,00 €

Achats et travaux Maison 17 rue du Gal de Gaulle 300 000,00 €

Voirie :

Useda rue des américains 118 000,00 €

Aménagement rue des américains 215 000,00 €

Sente du Suchet 40 000,00 €

Réfection voirie Impasse de l'Auberlaye 14 000,00 €

Environnement 12 700,00 €

**Pour un montant total de**

**3 166 668,30 €**